



**RéAjy**

Rue de Neuchâtel 2  
CH-1400 Yverdon-les-Bains

Date : 27 mars 2020  
N. Réf : JRU/car

Aux familles du réseau RéAjy

Chères Familles,

Comme vous le savez, nous avons dû fermer nos structures d'accueil de jour le 16 mars dernier au vu de la situation liée au coronavirus. A la suite de l'ordonnance fédérale 2 COVID-19, un accueil d'urgence a toutefois été organisé pour les parents dont la profession est indispensable à la population en cette période de pandémie.

Cette situation a entraîné la suspension de vos contrats d'accueil depuis le 16 mars. Dans ce contexte, nous vous informons que l'accueil de vos enfants durant le mois de mars sera facturé à 50% et que la facturation dès avril est suspendue et ce, jusqu'à nouvel avis.

Pour les familles accueillies au sein des structures de la FYAE (Tom Pouce, Lapin Bleu, Goélands, P'tit Phare) et de l'Arche de Noé, nous vous remercions de ne pas tenir compte des factures que vous avez reçues pour mars et avril. Dans le cas où vous auriez déjà payé ces factures, la structure d'accueil de votre enfant fera le nécessaire pour vous rembourser.

Pour ce faire, les familles de la FYAE sont invitées à se rendre sur le site internet de la fondation ([www.fyae.ch](http://www.fyae.ch)) où figurera la procédure pour le remboursement.

Concernant les familles de l'Arche de Noé, elles sont invitées à envoyer leurs coordonnées bancaires à Mme Françoise Monney, directrice administrative à : [f.monney@archedenoe.ch](mailto:f.monney@archedenoe.ch).

En vous formulant nos meilleurs vœux de santé ainsi qu'à vos proches, nous vous adressons, Chères Familles, nos meilleures salutations.

Jeunesse et cohésion sociale

Jean-Claude Ruchet  
Municipal

Jeunesse et cohésion sociale

Clelia Argenziano  
Responsable enfance et familles